



Projet « Eau et Assainissement pour Tous : pour une société civile forte et entendue en Afrique de l'Ouest et du Centre »

RENCONTRE NATIONALE DE DIALOGUE OUVERT ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE CAMEROUNAISE ET LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

DECLARATION DES ACTEURS POUR UNE RESILIENCE EN EAU ET ASSAINISSEMENT AU CAMEROUN

- Vu la loi No 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau,
- Vu le Décret 2010/0239 du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat,
- Vu l'arrêté NO 2010/ 00298/A/MINEE du 01 septembre 2010, portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédée par l'Etat,
- Vu le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE),
- Vu la qualité des documents produits lors de la rencontre nationale de dialogue ouvert entre la société civile camerounaise et les institutions publiques du secteur eau et assainissement,
- Vu les opportunités ressortis dans l'analyse de COP21 et ODD,
- Vu la démarche pertinente amorcée pour une stratégie de renforcement des acteurs en vue d'opérationnaliser les opportunités spécifiques en matière de résilience en eau et assainissement au Cameroun,
- Vu les engagements du gouvernement camerounais au sommet des Nations unies depuis 2000 et à la rencontre du COP21 de Décembre 2015,

**Nous acteurs et participants prenons l'engagement de :**

- Poursuivre de manière fréquente le processus de concertation et de dialogue pour une mise en œuvre effective des actions retenues au COP21 et dans les ODD dans le cadre d'un partenariat multi acteurs (Etat, Société Civile et secteur privé) à travers un groupe de travail porté par AME,
- S'appuyer sur les stratégies nationales sectorielles eau et assainissement en vue de renforcer la résilience en matière d'accès à ces commodités,
- Travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics pour un accompagnement continu en vue de respecter les engagements de l'Agenda post 2015 (COP21 et ODD) en matière de résilience en eau et assainissement.

Fait à Yaoundé le 29 mars 2016